

CIBOURE!

Ziburuko herriko aldizkaria

MAGAZINE # ÉTÉ 2020 2020ko UDA



5

DOSSIER
Une nouvelle
équipe municipale

18

Le budget 2020
voté en
Conseil municipal

20

Proposer
des logements
accessibles

ZIBURUKO *martxuka* MERKATUA

MARCHÉ DES *créateurs* LOCAUX

TOUS LES JEUDIS
D'AOÛT & SEPTEMBRE

AU FRONTON
DE CIBOURE

17H00
22H00





20

SOMMAIRE



5

Si vous ne recevez pas le magazine municipal à votre domicile, veuillez contacter la Mairie ou vous rendre à l'accueil de la mairie où des exemplaires sont à disposition du public.



24

5

Une nouvelle équipe municipale

18

Le budget 2020

20

Des logements accessibles

23

Un nouveau sens de circulation au fronton municipal

24

L'action sociale soutenue par des bénévoles

29

Les visites du Pays d'art et d'histoire

ÉDITO

Auzapezaren hitza



Chères Cibouriennes, chers Cibouriens,

La crise sanitaire a entraîné le recul du second tour des élections municipales au 28 juin dernier. Vous avez été nombreux à vous déplacer dans les urnes, malgré ce contexte : 59% de votants. Vous avez exprimé par le vote votre volonté de changement, en désignant la liste Ziburu Bizi 2020 pour diriger la ville de Ciboure. Nous vous remercions de cette confiance et nous attachons à vous représenter le mieux possible dans la gestion de notre commune. Pour ce faire, nous nous engageons à vous consulter et à vous faire part de nos avancées de façon régulière.

À ce titre, et après plusieurs mois sans publication du fait du report des élections municipales, je suis heureux d'ouvrir le premier magazine de cette nouvelle mandature.

Je tiens à vous présenter les premières orientations de la ville en matière de logement. C'était un de nos engagements de campagne, pour lequel vous nous avez désignés : trouver du logement accessible aux Cibouriennes et aux Cibouriens.

Comme vous le verrez, des pistes d'action concrètes commencent à voir le jour. Notre politique en matière de logement est clairement volontariste, et je compte sur le soutien de l'agglomération Pays Basque en ce domaine. Élu référent du pôle territorial Sud Pays Basque, je veux redonner à Ciboure une véritable place sur la scène intercommunale, en particulier pour les questions d'aménagement du territoire et cette politique volontariste que nous défendons.

De plus, au dossier de ce magazine, j'ai tenu à vous présenter l'équipe municipale qui travaillera à mes côtés pour les six prochaines années, et qui est déjà pleinement engagée sur les dossiers de la collectivité. J'espère vous donner ainsi envie de venir nous rencontrer, vous impliquer à nos côtés, au travers d'instances consultatives qui seront prochainement mises en place : commissions extra-municipales, comités de quartiers, etc.

L'heure est bien à la vigilance pour protéger nos proches, en particulier les personnes fragiles, nos aînés, mais aussi pour protéger nos commerces, nos entreprises. J'ai décidé de rendre obligatoire le port du masque sur les marchés et les brocantes. Les efforts que nous fournissons aujourd'hui en respectant les directives sanitaires sont autant de chances de continuer à garder commerces et services ouverts, de ne pas revivre un nouveau confinement.

Nous construisons ensemble Ciboure, pour aujourd'hui et pour demain.

Bonne lecture,

Eneko Aldana-Douat,
Maire de Ciboure

Ziburutar maiteak,

Osasun krisiaren ondorioz, herriko bozen bigarren itzulia ekainaren 28ra gibelatu zen. Testuinguru berezia izanik ere, jende anitz hurbildu zen hautestontzietara: %59 izan ziren bozkatzaileak. Bozen bidez aldaketa nahia adierazi zenuten, eta Ziburu Bizi 2020 zerrenda izendatu duzue Ziburu zuzentzeko. Eskerrak bihotz-bihotzetik guri konfiantza eginik. Hitz ematen dizuegu gure herriaren kudeaketan ahal bezain ongi ordezkatzeko zaituztegun. Horretarako, oraindik engaiamendua hartzen dugu erregulariki zuek kontsultatzeko eta zuei gure aitzinamenduen berri emateko. Bestalde, herriko bozak gibelatzearen ondorioz zenbait hilabetez argitaratu gabe egon ondoan, atsegin handiz aurkezten dizuet agintaldi berri honetako lehen herri aldizkaria.

Lehenik eta behin, herriak etxebizitzaren arloan hartuko dituen lehen norabideak aurkeztu nahi dizkizuet. Gure kanpainako engaiamenduetarik bat zen, eta horretarako izendatu gaituzue: ziburutarrentzat eskuragarri diren bizitegiak aurkitzeko.

Ikusiko duzuen bezala, jadaneko ekintza ideia zehatzak ditugu. Gure etxebizitza politika boluntarista izanen da, argi eta garbi; eta arlo horretan, Euskal Elkargoaren babesarekin espero dut.

Hego Lapurdi lurralde eremuaren erreferentzia izaniki, Zibururi elkargoan merezi duen zinezko lekua eman nahi diot, batez ere lurraldearen antolamendu gaietan defendatzen dugun politika boluntarista obratzeko.

Gainera, aldizkari honetan, ondoko sei urteetan nirekin batera lan egingen duen hautetsi taldea aurkezten dizuet. Hautetsi hauek jadaneko elkargoaren dossierretan arta handiz lanean ari dira. Espero dut gure kausitzera eta ezagutzera jiteko gogoia piztuko dizuegula eta gure ondoan inplikatzeko gogoia izanen duzuela, horretarako laster plantan ezarriko diren kontsulta-instantzien bidez: Herriko Etxeaz kanpoko batzordeak, auzoetako batzordeak, etab.

Azkenik, erran behar dut hau dela mementoko lehen hitza: maite ditugunak zaintzea, batez ere pertsona ahulenak, adineko jendeak, baina baita gure saltegiak eta enpresak babestea ere. Ondorioz, erabaki dut merkatu eta ganer huste guzietan nahitaezkoa izanen dela maskara jantzea. Gaur egun osasun neurriak errespetatuz egiten ditugun indar eta ahaleginak balio dute saltegiak eta zerbitzuak zabalik izaten segi dezaten, eta ez dezagun bigarren konfinamendurik bizi.

Ziburu elkarrekin eraikitzen dugu, gaurko eta biharko.

Irakurketa ona,

Auzapeza,
Eneko Aldana-Douat

Une nouvelle équipe municipale



© Komcebo

La nouvelle équipe municipale au complet.

DOSSIER BEHAKO

Plus de 4 mois après le premier tour, le second tour des municipales s'est tenu le dimanche 28 juin sur Ciboure, comme dans près de 5 000 communes françaises.

Hauteskundeen lehen itzulia izan eta 4 hilabete berantako, herriko bozen bigarren itzulia ekainaren 28an iragan zen Ziburun, Frantziako 5.000 herritan bezala.

La liste Ziburu Bizi 2020, déjà en tête dès le premier tour, a confirmé son avance, en remportant 57 % des suffrages face aux trois autres listes de Ciboure avec vous, Ciboure demain et Ensemble pour Ciboure.

Le samedi 4 juillet, la nouvelle équipe municipale a officiellement pris ses fonctions, avec l'élection du maire, Eneko Aldana-Douat, et de ses six adjoints.

Ziburu Bizi 2020 zerrendak, lehenbiziko itzulian lehen gertatu zena, bere abantaila berretsi zuen, botoen %57 irabaziz, eta Ziburu zurekin, Ziburu bihar eta Elkarrekin Zibururen alde, beste 3 zerrendei nagusituz.

Uztailaren 4an, larunbata, herriko etxeko talde berriak ofizialki hartu zuen kargua, Eneko Aldana-Douat auzapeza eta bere sei axuantak hautatuz.

Quelle est la répartition des 29 sièges au sein du nouveau conseil municipal ?

La répartition des sièges au conseil municipal se fait à la répartition proportionnelle avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.

- Liste **Ziburu Bizi 2020** : 24 sièges
- Liste **Ciboure avec vous** : 3 sièges
- Liste **Ciboure demain** : 1 siège
- Liste **Ensemble pour Ciboure** : 1 siège

ARTEKO ORRIA: Zein da 29 aulkien banaketa Herriko kontseilu berrian?

Herriko kontseiluko aulkien banaketa proporzionaliki egiten da, lehen iritsi den zerrendari gehiengoaren saria emanez.

- **Ziburu Bizi 2020** zerrenda: 24 aulki
- **Ziburu zurekin** zerrenda: 3 aulki
- **Ziburu bihar** zerrenda: aulki 1
- **Elkarrekin Zibururen alde** zerrenda: aulki 1

La nouvelle assemblée

Ouvert par le doyen de la nouvelle assemblée, Jean-Claude Ollasagasti, le conseil d'installation est encadré par le législateur, qui en a réglementé le déroulé. Suite à l'appel des vingt-neuf conseillers, tous présents pour cette première séance, la nouvelle assemblée délibérante locale a été déclarée installée. Les conseillers ont ensuite procédé à l'élection du maire. Eneko Aldana-Douat, seul candidat à la fonction, a été élu à 26 voix sur 29, de la même façon, six adjoints ont été élus.

Suite à son élection, le nouveau maire a prononcé un discours mêlant langue française et euskara, pour présenter de façon concise les ambitions de la nouvelle municipalité pour le développement de la ville de Ciboure.

Le conseil municipal du 10 juillet a désigné les délégations et représentants aux sept commissions de travail ; quatre conseillers délégués ont également été nommés. Sur ce point, la volonté de la nouvelle équipe était de laisser une vraie place à l'opposition, et c'est chose faite. Ainsi, tant dans les commissions que dans les organismes dans lesquels la ville siège, tels que le syndicat de la baie ou le syndicat de l'aménagement de la basse vallée de l'Untxin par exemple, l'opposition est présente, ce qui est une première à Ciboure.

Batzorde berriko kide zaharrenak, Jean-Claude Ollasagastik, ireki zuen instalatze-kontseilua, eta legegileak arautzen du honen garapena. Hogeita bederatzi kontseilariak deitu ondoan, denak hor ziren lehenbiziko bilkura honetan, eta tokiko batzorde erabakitzaile berria instalatua zela adierazi da. Ondotik, kontseilariak Auzapeza hautatu zuten. Eneko Aldana-Douat, funtziorako hautagai bakarra, 29 bozetatik 26 bilduz

Hautatua izan ondoren, auzapez berriak hitzaldia eman zuen, frantsesa eta euskara nahasiz, herriko kontseilu berriaren asmoak laburki aurkeztuz, Ziburu hiriaren garatzeko.

Ondotik, kontseilariak sei axuantak hautatu zituzten. Uztailaren 10eko herriko kontseiluak ordezkariak eta zazpi lan batzordeetako ordezkariak, bai eta lau kontseilari ordezkariak izendatu zituen. Gai hau aipatzean, talde berriak zinezko lekua eman nahi zion oposizioari, eta hala izan da. Horrela, bai batzordeetan, bai hiriak bere aulkia duen erakundeetan, hala nola Badiako Sindikatuan edo Untxin Ibar-apaleko Antolakuntzarako Sindikatuan, adibidez, oposizioak aulkia ditu, eta hori lehen aldian da Ziburun gertatzen dela.



© Komcebo

Parce qu'il présente la nouvelle équipe, parce qu'il porte la vision de la nouvelle municipalité pour Ciboure, il a été choisi de retranscrire ici **le discours prononcé par Eneko Aldana-Douat, nouveau maire de Ciboure, suite à son élection du 4 juillet.**

Mesdames, Messieurs les Élus, Chers collègues,

Je tiens d'abord à remercier celles et ceux qui m'ont témoigné leur confiance en m'élisant maire de Ciboure, mais également à saluer l'ensemble des membres du conseil municipal qui siègeront à mes côtés pour ces six prochaines années.

Permettez-moi également d'avoir quelques mots pour mon prédécesseur, Guy Poulou, qui dirigea notre commune pendant 19 ans. Nous avons été souvent en désaccord, ses mots ont parfois été durs à mon égard... pour autant je tiens à avoir une pensée pour celui qui aura servi notre commune durant les trois derniers mandats.

Le temps de la campagne électorale est désormais derrière nous... Celui de la construction et de l'action commence aujourd'hui.

Nous n'avons eu de cesse de le répéter ces derniers mois, mais je souhaite que ce mandat soit celui du dialogue, de la concertation et de l'apaisement. Je serai attentif à ce que les membres de l'opposition soient pleinement associés aux décisions que nous aurons à prendre. Je ne fermerai jamais la porte au dialogue tant qu'il est respectueux et constructif.

Nous souhaitons également construire nos projets avec les agents municipaux, piliers de l'action municipale avec qui nous avons hâte de travailler. À celles et ceux qui en douteraient, je prends ici l'engagement devant vous, d'être le maire de tous les Cibouriens, sans distinction.

Avec mon équipe, nous souhaitons instaurer notamment des instances de démocratie participative et de proximité pour que chacun puisse s'exprimer et s'impliquer pleinement dans la vie de son quartier, mais aussi être informé des projets municipaux et communautaires.

Notre action municipale visera à faire de Ciboure :

- **Une ville plus écologique** en faisant du développement durable le fil rouge de notre mandat. Nous ne pouvons plus penser les politiques publiques sans être guidés par l'enjeu de transition écologique. Le développement durable sera appréhendé de façon transversale par les services, et sera pensé dans chaque projet, dans chaque action de la ville.
- **Une ville plus solidaire** en engageant notre commune dans la lutte contre toutes les formes d'exclusions et de discriminations ;
- **Une ville plus vivante** en redonnant toute sa place à la culture dans sa diversité ;
- **Une ville plus euskaldun** en encourageant l'apprentissage et l'emploi de l'euskara, plus ancienne langue d'Europe, qui donna son nom à notre commune... et dont nous devons être toutes et tous fiers.

Vous l'aurez compris... le défi est immense ! Avec l'ensemble de mon équipe nous sommes prêts et motivés pour le relever... pour Ciboure et pour les Cibouriens.

Jaun, andere Hautetsiak, Lankide maiteak,

Lehenik eta behin, Ziburuko auzapeza hautatzerakoan niregan konfiantza erakutsi dutenak eskertu nahi ditut, baita datozen 6 urteetan nerekin eseriko diren herriko kontseiluko kide guztiak ere agurtzen ditut.

Utzidazue hitz batzuk ukaitea ni aintzin gure herria 19 urtez gobernatu duenarentzat, Guy Poulou rentzat. Desadostasunak izaten genituen maiz, bere hitzak batzuetan gogorrak izan dira nirekiko... hala ere, azken 3 agintaldietan gure herria zerbitzatu duenarentzat pentsamendu batzuk ditut.

Hauteskunde kanpaina egiteko garaia gure atzean da... eraikuntza eta ekintzak gaur hasten dira.

Azken hilabete hauetan errepikatzen aritu gira, baina espero dut agintaldi hau elkarrizketa, kontzertazio eta baretzearena izatea. Adi egonen naiz oposizioko kideak erabat kontuan hartuak izatea hartu behar ditugun erabakietan. Elkarrizketarako atea ez dut sekula itxiko errespetuzkoa eta eraikitzailea izanen diren bitartean.

Gure proiektuak herriko langileekin, herri jardunaren zutabe direnekin, eraiki nahi ditugu, gogotsu gira beraiekin lan egiteko.

Zalantzak dituztenei, zera erran nahi diet konpromisoa hartzen dudala emen ziburutar guztieen auzapeza izatea, bereizketarik egin gabe.

Nire taldearekin, demokrazia parte-hartzailerako eta tokiko demokraziarako organoak sortu nahi ditugu, guztiek adierazteko aukera izan dezaten eta beren auzoko bizitzan inplikatu ahal izateko, bai eta herri eta elkaroko proiektuen berri izan dezaten.

Gure herri ekintzek helburu dute Ziburu:

- Hiri ekologikoago bat bilkatzea, garapen iraunkorra gure agintaldiaren hari gorria bihurtuz. Jada ezin ditugu politika publikoak pentsatu trantsizio ekologikoaren gaiak gidatu gabe. Garapen iraunkorra trasbertsalki eramanen dugu, proiektu bakoitzean eta herriko jarduera guztietan integratuz.
- Hiri elkarkideagoa bat izatea, gure herria bazterketa eta modu guztietako diskriminazioen aurkako borrokan engaiatuz;
- Hiri biziagoa bat izatea, kulturari bere lekua berrestuz bere aniztasunean;
- Hiri euskaldunagoa bilkatzea, euskararen ikaskuntza eta erabilpena bultzatuz, Europako hizkuntza zaharrena dugu, gure herria izena eman diona... eta guztiok harro egon behar dugu hortaz.

Ulertuko duzu... erronka izugarria da! Nere talde guztiekin prest eta motibatua gira... Zibururentzat eta ziburutarrentzat.



Eneko Aldana-Douat

Une ville plus écologique, plus solidaire, plus vivante et plus euskaldun : la vision de la nouvelle municipalité présentée aux Cibouriens lors de l'élection du maire le 4 juillet 2020.

Eneko Aldana-Douat, 31 ans, est le plus jeune des maires de la communauté d'agglomération Pays Basque. Il a choisi de s'investir pour son territoire dès les élections municipales de 2014 : il porte alors une candidature alternative aux schémas politiques classiques avec le groupe Ziburu Bizi. Pendant le dernier mandat, il s'attache, aux côtés de Leire Larrasa, et avec le soutien de leur équipe, à être dans une opposition constructive, à la fois critique et force de proposition. Il n'hésite pas non plus à se rallier aux actions portées par la majorité en place quand celles-ci lui semblent pertinentes, dernier exemple en date avec la notion d'intérêt communautaire à porter auprès de la Communauté d'agglomération Pays basque pour la zone de l'Encan.

Il s'entoure d'une équipe plurielle et ouverte pour porter les valeurs de Ziburu Bizi 2020 ; la liste organise des ateliers participatifs pour aller à la rencontre des Cibouriennes et des Cibouriens et travailler avec eux et pour eux leur projet politique en amont des municipales.

Fort de cet exercice, il souhaite continuer la démarche et associer, consulter et rendre compte de la mise en place des projets municipaux aux administrés.

Hiri ekologikoagoa, elkartasun gehiagokilakoa, biziagoa eta euskaldunagoa: 2020ko uztailaren 4an, auzapezaren hautaketan, ziburutarrei aukeztua izan zaien herriko etxe berriaren ikuspegia.

Eneko Aldana-Douat, 31 urte, Euskal Hirigune Elkargoko auzapez gazteena da. Bere lurraldearen alde aritzea hautatu zuen 2014ko herriko hauteskundeetan: Ziburu Bizi 2020 taldearekin, ohiko eskema politikoak baino beste hautagaitza alternatibo bat ekartzen du orduan. Iragan mandatuan, Leire Larrasarekin eta beren taldearen laguntzarekin, oposizio eraikigarri batean lotzen da, denbora berean kritikoa eta proposamen iturri izanez. Lekuan den gehiengoaren ekintzen alde agertzen da, egokiak zaizkiolarik. Azken adibidea da, Encan eremuarentzat Euskal Hirigune Elkargora eraman behar zen elkargo-interesaren nozioa.

Talde anitza eta ireki batez inguratzen da, Ziburu Biziren baloreak ekartzeko; zerrendak, talde parte-hartzaileak antolatzen ditu ziburutarrengana joateko eta hauen egitasmo politikoaren lantzeko herriko hauteskundeak baino lehenago.

Ekitaldi horretan oinarritu ondoan, urratsa jarraitu nahi du, herritarrak lotuz, hauekin solastatuz eta ondoriz herriko proiektuak abian ezartzearen berri emanez.



Qui sont vos nouveaux élus ?

Une équipe plurielle et représentative
des Cibouriennes et des Cibouriens



© Komrebo

Issus de divers horizons politiques, les nouveaux élus sont des parents, des travailleurs, des retraités, des nouveaux arrivants, des Cibouriens, des entrepreneurs, ils sont engagés dans la vie associative... la nouvelle municipalité est plurielle, elle se veut avant tout représentative de Ciboure, partageant les mêmes problématiques du quotidien que chaque Cibourienne et Cibourien, quel que soit leur âge, leur situation sociale, professionnelle, familiale.

Ce qui les réunit ?

Une volonté forte d'agir et d'impulser une dynamique pour leur territoire en construisant avec les habitants, pour faire de Ciboure une ville où il fait bon vivre, grandir et vieillir.

Leurs maîtres mots ?

Transversalité, sincérité, proximité.

Ide politiko aniztetik datozen hautetsi berriak, gurasoak dira, bai eta langileak, erretretatuak, Ziburun kokatu berriak, ziburutarrak, enpresaburuak, elkarteen bizian engaiatuak... herriko kontseilu berria, anitza da, Ziburutar guzien ordezkari izan nahi du, edozein izan beren adina, gizarte egoera, lanbidea edo familia egoera. Taldearen aurkezpen motz bat proposatzen dizuegu hemen, beren ekintza eremuak errazki eta laster identifika itzazuen.

Zerk biltzen ditu?

Beren lurraldearen alde aritzeko eta dinamika bat akuilatzeke borondate azkarrak biltzen ditu, biztanleekin eraikiz, Ziburu hiria bilaka dadien, bizitzea, handitzea eta zahartzea gozo den hiria.

Beren hitz nagusiak?

Zeharkakotasuna, zintzotasuna, hurbiltasuna.

Les 6 adjoints au maire



Leire Larrasa



Stéphane Le Corff



Émilie Dutoya



Peio Dufau



Sabrina Berrouet



Jean-Michel Dirassar

Leire Larrasa

// 1^{re} adjointe en charge de l'Éducation, de l'enfance et de la jeunesse

Responsable du service enfance-jeunesse de la commune de Saint-Pée-sur-Nivelle, Leire Larrasa, maman de deux enfants, a travaillé dans l'animation sociale auprès du public jeune, notamment adolescent, pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets collectifs.

Elle a intégré un programme de mobilité européenne au Portugal, qui lui a permis de se confronter à une réalité de terrain dans une autre culture que la sienne. Cela vient compléter son parcours professionnel dans le secteur de l'éducation populaire et de l'animation socioculturelle.

Dès 2014, elle décide de s'engager pour sa commune sur la liste Ziburu Bizi : *« Cet engagement m'a paru évident et nécessaire afin d'apporter un réel changement dans notre commune mais aussi de prouver qu'il est possible de faire de la politique différemment. Je suis convaincue qu'un engagement honnête et sincère, débarrassé de tout objectif d'ambition personnelle est indispensable pour réussir sur cette route. Durant ces 6 dernières années, nous avons souhaité donner à lire une autre réalité de l'action politique, contribuer à rapprocher les citoyens de leurs représentants en menant une politique de proximité. Cela a exigé un investissement important, une présence efficace et soutenue mais nécessaire afin d'atteindre cet objectif et de gagner en crédibilité. C'est le rôle des jeunes élus, par un engagement sans faille, d'être les moteurs et initiateurs d'une telle politique. De façon générale, les jeunes ont l'énergie, la créativité et la capacité nécessaires pour changer les choses. Il faut leur donner la possibilité de s'impliquer davantage et les encourager en ce sens. »*

Une première phase d'état des lieux et de diagnostic de l'offre envers la jeunesse, mais aussi envers les familles, doit être faite, de façon transversale : avec le service jeunesse, avec le CCAS, pour proposer une offre qui réponde aux problématiques de ces publics. Les premières pistes de réflexion sont engagées autour du soutien à la parentalité, dans un contexte où le nombre de familles monoparentales est de plus en plus important (30% des familles à Ciboure, selon les chiffres de l'analyse des besoins sociaux de 2017).

Autre piste de travail : développer les partenariats, que ce soit auprès du tissu institutionnel (CAPB, communes voisines) ou auprès du tissu associatif (mission locale, Adoenia, etc.), pour diversifier les possibilités d'aide des administrés.

De la même façon, la première adjointe est attachée à la notion de co-éducation. En ce sens, elle souhaite s'inscrire dans une action plus transversale avec les écoles, pour renforcer les liens entre l'action ludique et éducative portée par les animateurs périscolaires et les actions pédagogiques portées par les équipes enseignantes.

Stéphane Le Corff**// 2^e adjoint en charge des finances et du personnel communal**

Papa de deux enfants, Stéphane Le Corff est courtier en assurances, et c'est assez naturellement qu'il se tourne vers cette délégation.

« Chaque euro dépensé et investi par la collectivité est un euro qui appartient aux Cibouriens. À ce titre, l'argent public qui nous est ainsi confié doit être employé avec discernement, pertinence et transparence. Pour cela, en tant qu'adjoint en charge des finances, je m'appuierai sur les compétences et l'expérience des agents en poste, je suivrai des formations en ce sens afin d'optimiser la maîtrise des dépenses et investissements publics. Il s'agit également d'être à l'écoute des administrés afin de répondre concrètement et rapidement à leurs attentes en termes de services publics. D'où la nécessité d'organiser des consultations avec nos concitoyens, de se nourrir des échanges et des idées qui pourront contribuer aux orientations budgétaires de la collectivité. En matière de ressources humaines, je veux instaurer un dialogue de qualité avec les agents municipaux, qui sont au cœur du fonctionnement de la collectivité. »

Émilie Dutoya**// 3^e adjointe en charge de la culture, du patrimoine et de la vie associative**

Formatrice consultante, Emilie Dutoya, 36 ans, est également engagée sur la scène politique comme conseillère régionale. Il était naturel pour elle de rejoindre la liste Ziburu Bizi 2020, avec qui elle partage les valeurs et la façon de travailler, avec et pour les Cibouriennes et les Cibouriens.

« Ma volonté est de faire de Ciboure une ville vivante en proposant une offre multiculturelle et bilingue accessible à tous. Je souhaite en collaboration avec nos associations, qui sont le poumon de notre ville, démocratiser la culture et l'amener dans le quotidien de nos habitants et dans nos quartiers : travailler une culture de proximité et créatrice de lien social. »

Le rendez-vous est déjà donné pour le 21 juin 2021, pour une fête de la musique populaire, intergénérationnelle et conviviale qui mettra en lumière des artistes locaux !

Peio Dufau**// 4^e adjoint en charge de l'urbanisme, de la voirie, des ports et des infrastructures**

Papa de trois filles, Peio Dufau est agent de la SNCF à la gestion des bâtiments. « Lier urbanisme et voirie est très important : nous souhaitons penser l'aménagement de la ville avec pour fil rouge l'environnement. Cela passe par une politique réfléchie et volontariste en matière d'aménagement de l'espace. Je travaille en

lien étroit avec les services pour trouver ensemble des solutions techniques nous permettant de répondre aux enjeux des Cibouriennes et Cibouriens, en matière de logement, en matière de mobilités. Et nous souhaitons que les habitants soient partie prenante des projets que nous mettrons en place sur Ciboure. Je réunirai régulièrement la commission, et nous voulons concerter la population et rendre compte des avancées des projets ».

Sabrina Berrouet**// 5^e adjointe en charge de l'action sociale et des solidarités**

Infirmière en hôpital psychiatrique et maman de deux enfants, Sabrina Berrouet s'est toujours mobilisée dans le tissu associatif pour faire bouger les lignes. « Mon travail m'offre une certaine sensibilité aux questions liées à l'accompagnement social et aux problématiques de l'isolement, de la précarité. J'envisage cette délégation de façon très transversale, en faisant des ponts avec les domaines de l'enfance et de la jeunesse, de la culture, et bien sûr de l'urbanisme. La solidarité entre Cibouriennes et Cibouriens est forte, je veux qu'elle soit renforcée au niveau de l'administration : que la ville soit dynamique en la matière, plus juste, plus tolérante, plus accompagnante. »

Premières pistes de travail : lancer l'analyse des besoins sociaux du territoire et pérenniser le dispositif d'aide alimentaire, dispositif conséquent repris fin décembre avec succès par le centre communal d'action sociale.

Jean-Michel Dirassar**// 6^e adjoint en charge de la politique linguistique, de l'environnement et de la vie des quartiers**

Tapissier de métier, papa de trois enfants, Jean-Michel Dirassar travaille dans une entreprise de signalétique locale. « Ce qui m'a toujours intéressé et motivé, c'est que les habitants soient moteurs du développement de leur ville, et que chacun retrouve son attachement à la commune. En ce sens, nous allons créer des comités de quartiers, pour mettre en place des travaux participatifs d'intérêt public, pour que les habitants se rassemblent, se fédèrent autour d'un projet, d'une idée, et la mettent en œuvre avec le support de la municipalité. Nous voulons recréer du lien, avec deux mots d'ordre : convivialité et collectif. »

De la même façon qu'avec Gautier Henaff en matière d'environnement, il travaillera avec Fanny Lascube et la commission dédiée à la langue basque, pour donner envie d'aller vers cette langue : « Nous voulons transmettre et partager une vision moderne de l'euskara. Nous souhaitons la faire découvrir et encourager son développement, comme une richesse et une ouverture. »

Les 4 conseillers délégués



Fanny Lascube



Gautier Henaff



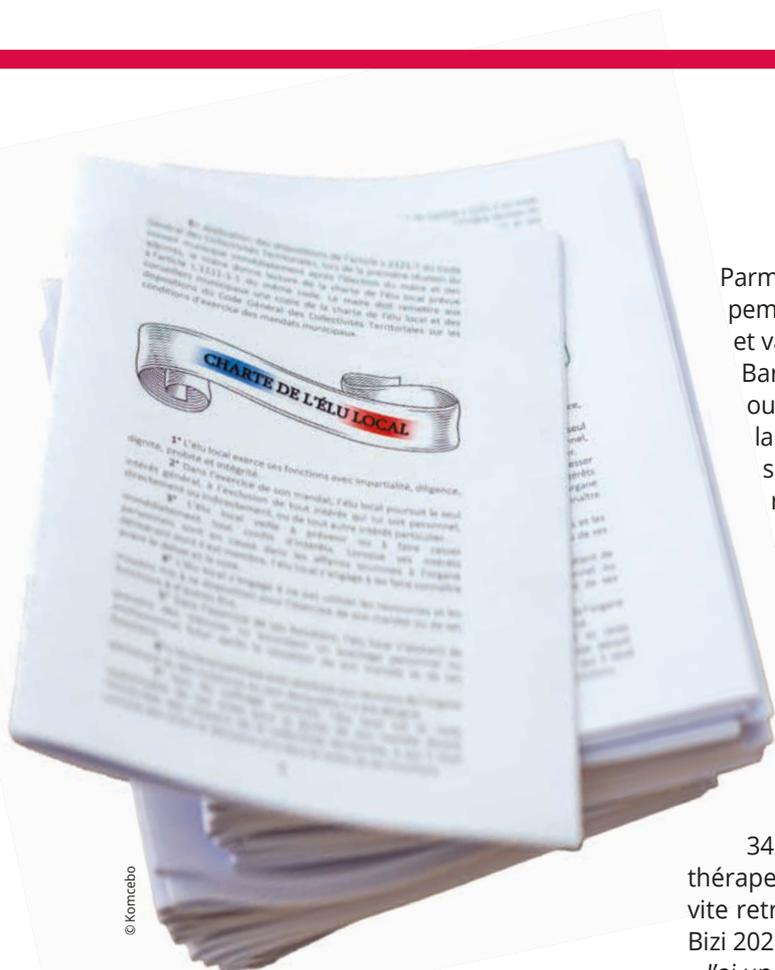
Marion Duprat



Antton Billiotte



© Komcebo



© Komcebo

Fanny Lascube

// Conseillère déléguée en charge de la politique linguistique

Salariée d'une boulangerie biologique à Hendaye, Fanny Lascube s'est impliquée dans le projet de la ville dès 2014 via la liste Ziburu Bizi.

« Aujourd'hui, plus de 50 % des parents font le choix de la langue basque pour leurs enfants sur Ciboure, que ce soit en immersion ou en bilingue. Ces chiffres traduisent une volonté de valoriser un lien avec cette langue faisant partie d'un patrimoine commun. Il nous appartient donc d'impulser cette tendance dans le paysage linguistique actuel et d'encourager la pratique de l'euskara dans les domaines de la vie courante sans renier la culture de tout un(e) chacun(e). Il s'agit de développer une offre adaptée, vivante, attractive et moderne ouverte à tous ceux et celles qui le désirent tant aux adultes qu'aux enfants de tout âge, ceci dans tous les secteurs réalisables. »

Gautier Henaff

// Conseiller délégué en charge de l'environnement

41 ans, père de deux adolescents, Gautier Henaff est technicien cycle et éducateur mobilité à vélo.

« L'environnement sera aussi une thématique transversale. Nous voulons valoriser les initiatives individuelles ou collectives vertueuses, qui agissent pour la préservation de notre environnement, du lien social et pour le bien commun. »

Parmi les différentes actions envisagées : développement des énergies renouvelables, préservation et valorisation des espaces naturels tels que les Barthes de la Nivelle, la Montagne de Ciboure ou la Corniche, remettre du végétal au cœur de la ville pour éviter le « tout-minéral ». Un accent sera aussi mis sur les mobilités douces, pour répondre à la demande croissante en la matière : traiter le problème de la traversée du pont, créer des stationnements vélo adaptés, et coordonner un plan de circulation incluant mieux cyclistes et piétons.

Marion Duprat

// Conseillère déléguée en charge de la petite enfance

Originaire de Charente, Marion Duprat a 34 ans, elle est maman de trois enfants et ergothérapeute à l'Hôpital Marin de Hendaye. Elle s'est vite retrouvée dans les valeurs portées par Ziburu Bizi 2020.

« J'ai une forte sensibilité pour l'écologie et la notion de transmission. L'éducation est selon moi un des piliers de la démocratie, du bien-vivre ensemble, et de la construction du monde de demain. Me tourner vers la petite enfance faisait donc sens, car je suis dans cette perspective de mener une politique d'avenir pour les générations futures. En attendant de rencontrer tous les acteurs privés et institutionnels du territoire, j'ai déjà pu constater que l'équipe de la crèche municipale a su mettre en place un travail qualitatif auprès des enfants, des familles, en faisant un vrai choix de respect et de pédagogie. »

Antton Billiotte

// Conseiller délégué en charge du sport

Plus jeune conseiller de cette municipalité, Antton Billiotte, 24 ans, est maraîcher à Saint-Pée-sur-Nivelle. Ancien joueur de pelote et de rugby, aujourd'hui rameur en entraîneur, il a une bonne connaissance du milieu sportif et associatif local.

« L'idée est de ramener plus de sport dans le quotidien des Cibouriennes et des Cibouriens, de tout âge. Comme pour la culture, le but sera de démocratiser, de rendre le sport plus accessible : dans les quartiers, en créant des espaces publics où le sport s'invite au quotidien (frontons, filets de sports, etc.) ; l'accessibilité s'entend aussi par une meilleure intégration des publics seniors ou handicapés dans l'offre ; nous voulons également réfléchir aux aides que nous pourrions mettre en place envers les familles les plus modestes pour les aider à accéder à une pratique sportive. »

Les **CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ**



Jean-Claude Olasagasti



Marie-Louise Lecuona Auger



Daniel François



Graziella Irigoyen



Florence Crepin



Pantxika Otaño



Beñat Billereau

Les **CONSEILLERS DE L'OPPOSITION**

Ciboure avec vous



Isabelle Dubarbier-Gorostidi



Henri Anido Murua



Françoise Albistur Duvert



**Aña
Martinetti**



**Pierre
Bidegain**



**Jean-Pierre
Lehman**



**Muskoa
Arizmendi**



**Pierre
Bologne**



**Periko
Arrieta**

Ciboure demain



**Henri
Hirigoyemberry**

Ensemble pour Ciboure

**Dominique
Duguet**



7 commissions de travail

Pour le mandat, sept commissions de travail ont été créées :

- **Éducation, enfance et jeunesse**
- **Finances et personnel communal**
- **Culture, patrimoine et vie associative**
- **Urbanisme, voirie, ports et infrastructure**
- **Action sociale et solidarités**
- **Politique linguistique**
- **Environnement et cadre de vie**

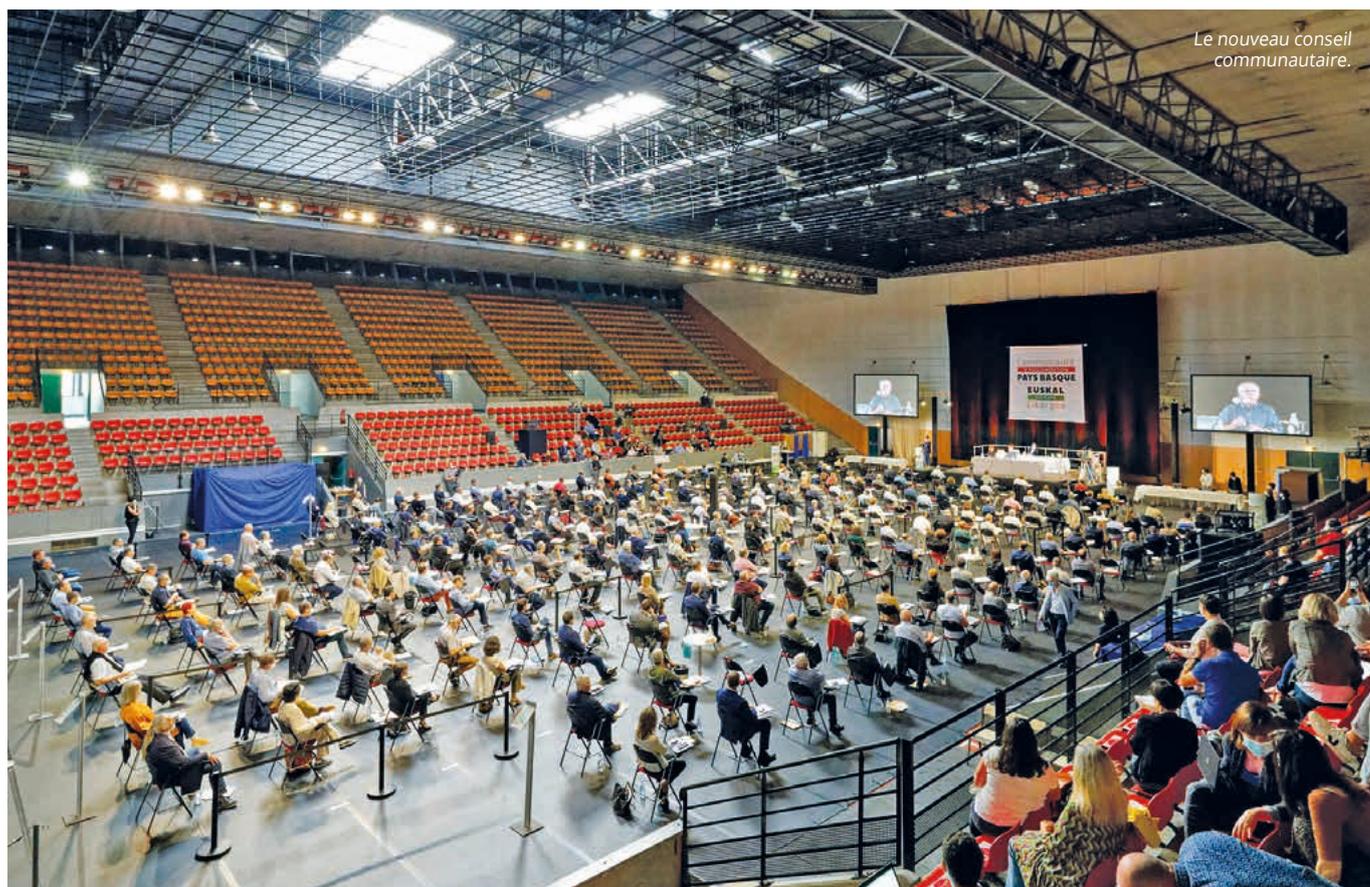
Conformément au souhait de la nouvelle municipalité d'offrir plus de place à l'opposition, elles seront com-

posées de neuf membres : six issus de la majorité, et trois issus de chacun des trois groupes.

« Ces commissions seront réunies régulièrement, et ce seront de vrais espaces de travail et d'échange, pas de simples chambres d'enregistrement, afin que les dossiers soient le mieux préparés possible », explique Eneko Aldana-Douat.

Une commission extra-municipale sera créée, associant les commerçants, pour traiter les questions économiques, sans ingérence sur cette compétence de la CAPB.

Ouvert par le doyen de la nouvelle assemblée, Jean-Claude Olasagasti, le conseil d'installation est encadré par le législateur.



© CAPB Côte Sud Photo

Porter la voix de Ciboure à la communauté d'agglomération Pays Basque : le maire, référent du pôle territorial Sud Pays Basque

La communauté d'agglomération Pays Basque, « communauté XXL » par sa taille, est un acteur clé du paysage institutionnel ; son domaine de compétences est vaste, permettant aux communes de mutualiser des moyens humains, techniques, financiers pour développer des services publics. Gestion des déchets, gestion de l'eau, politique de l'habitat, mobilités... sont autant de services gérés par la CAPB.

À ce titre, il est essentiel que la commune de Ciboure soit forte pour porter ses projets au sein des 158 communes qui fondent la CAPB.

Pour ce faire, ce sont le maire, Eneko Aldana-Douat, et sa première adjointe, Leire Larrasa, qui ont été élus communautaires le 28 juin dernier. Et pour aller plus loin, et engager plus encore la voix de la collectivité dans la CAPB, le nouveau maire a été élu par ses pairs comme référent du pôle territorial Sud Pays Basque, qui constitue le périmètre de l'ancienne communauté d'agglomération du même nom (12 communes).

« Nous voulons travailler de façon étroite et partenariale avec la CAPB. En matière de politique de l'habitat, la CAPB est notre principal interlocuteur, et sur Ciboure, les enjeux de dossiers sont conséquents :

PLU, zone de l'Encan... les sujets ne manquent pas. La CAPB peut accompagner les communes sur le développement culturel et linguistique ; désormais, Ciboure va s'appuyer sur ces services pour développer une offre qualitative en la matière. Nous souhaitons beaucoup plus mobiliser, associer et optimiser les ressources de la CAPB », explique Eneko Aldana-Douat.



© Komrebo

Finances communales

Le budget 2020 voté en conseil municipal le 27 juillet dernier

La crise sanitaire a bousculé le calendrier des élections municipales, et avec lui, celui du vote du budget. Le législateur avait accordé, de façon exceptionnelle, de repousser la date butoir de ce vote au 31 juillet au lieu du 30 avril. Pour les 5 derniers mois de l'année, les élus ont été contraints d'adopter un budget de transition, qui intègre les actions engagées par la précédente équipe pendant ces sept derniers mois.

Ce qu'il faut retenir du budget 2020

Un budget à 7,5 millions d'euros sur le fonctionnement, et à 5,4 millions sur l'investissement,

pour chaque chapitre, recettes et dépenses confondues.

Un arbitrage de 840 000 euros pour réduire l'emprunt à 2 millions d'euros

Afin de réduire le montant de l'emprunt, la nouvelle municipalité a retravaillé le budget anticipé par la précédente équipe. Elle a ainsi réduit de 840 000 euros les dépenses d'investissement prévues par la précédente majorité.

Cet arbitrage permet de réduire l'emprunt, bien que celui-ci reste incontournable : 2 millions d'euros seront empruntés pour le financement de la fin des travaux du complexe polyvalent (950 000€), l'aménagement de la dernière tranche des ateliers municipaux (400 000€) et l'enfouissement des réseaux (275 000€). Le total de l'emprunt s'élèverait à 1,625 millions d'euros. Tout en faisant preuve de prudence, la différence de 485 000 € pourrait être équilibrée avec les droits de mutation supplémentaires, dont la perception est retardée cette année.

Pas d'augmentation du taux de la taxe foncière bâtie et de la taxe foncière sur le non-bâti

Le taux de la taxe d'habitation étant figé au niveau de 2019, en application de la réforme sur sa suppression progressive, il a été décidé de ne pas augmenter les taux des taxes foncières sur le bâti et sur le non-bâti.

Un espace peu polyvalent, qui pèse sur les finances communales

La nouvelle équipe devra engager rapidement une réflexion sur le nouvel espace polyvalent. Aujourd'hui, il est réglementairement destiné à un usage sportif uniquement, malgré l'absence de vestiaires et d'équipements spécifiques (marquages au sol, filets, potences, etc.). Des travaux d'adaptation seront à prévoir pour le transformer en véritable espace polyvalent, qui puisse réglementairement accueillir des événements sportifs, culturels, ou afin qu'il puisse être mis à disposition des associations locales. Cependant, la création de cet espace polyvalent coûte déjà 2,5 millions d'euros, dont les derniers 950 000 € sont budgétisés sur 2020.

Il s'agit de dépenses déjà réalisées sur les sept premiers mois de l'année, ce sont des traites à payer aux entreprises ayant déjà travaillé.

Anticiper le passage en commune carencée

Ciboure est déficitaire en logements accessibles à sa population : elle ne répond pas aux obligations de la loi SRU, qui impose 25% de logements sociaux sur la commune. A ce titre, elle est redevable d'une pénalité, qui pourrait être quintuplée en janvier 2021 du fait de la non-tenu des objectifs fixés par la préfecture pour les 3 dernières années. C'est un courrier de la Préfecture, reçu le 9 juillet, qui dresse cet état : « **Je vous informe de mon intention d'engager la procédure de constat de carence envers votre commune pour la non-atteinte des engagements triennaux 2017-2019.** »

De fait, la gestion des finances communales sera très rigoureuse, et la **politique de la ville en matière de création de logements sociaux sera particulièrement volontariste pour réduire cette carence potentielle.**

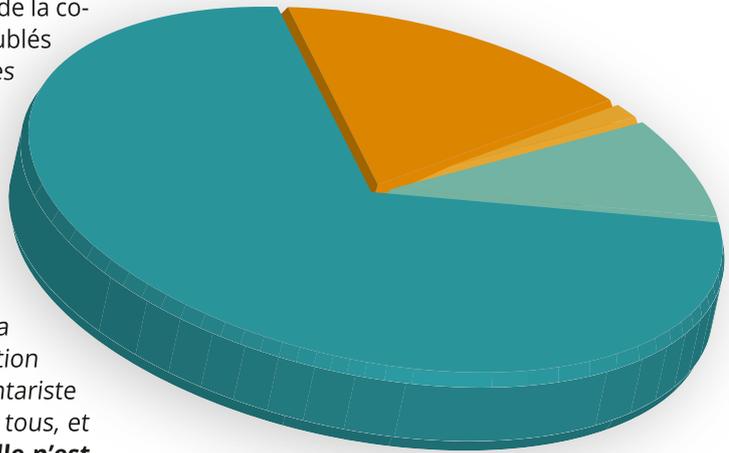
Majoration de la part communale de cotisation pour les résidences secondaires : passage à 60 %

À l’instar de la ville de Bidart en 2017, le conseil municipal a décidé de majorer de 60% (auparavant 40%) la part de la cotisation de la taxe d’habitation sur les logements meublés non affectés à la résidence principale. « La moitié des logements de Ciboure sont fermés 10 mois de l’année, constate le maire de Ciboure. En parallèle, on constate un déficit alarmant de logements accessibles à la population souhaitant se loger pour vivre sur le territoire, déficit qui nous conduit à payer des pénalités importantes. En parallèle, la population, ne trouvant pas à se loger sur son propre territoire, part : les six dernières années, Ciboure a perdu 10% de sa population principale. Cette situation est ubuesque. Nous devons avoir un politique volontariste en matière de création de logements accessibles à tous, et cette surtaxe permet de financer cette politique. **Elle n’est qu’une réponse fiscale à un problème d’aménagement du territoire, et elle permet aux propriétaires de ces logements de participer à la résolution du problème qu’ils posent.** Ce n’est pas taxer pour taxer, c’est de la solidarité. »

Pour information, en moyenne, cette surtaxe coûtera 100 € par an par logement pour les propriétaires ; elle rapportera 200 000 € par an à la commune.

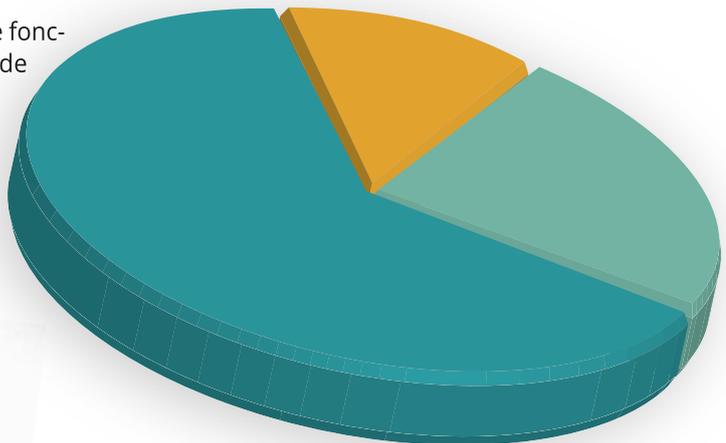
Réduction des charges liées aux élus : économie de 36 000 euros par an

Les élus ont souhaité réduire leurs propres charges de fonctionnement. A ce titre, la nouvelle équipe a décidé de réduire le nombre d’adjoints à 6, alors que la précédente mandature en comptait 8. De plus, le nouveau Maire n’utilisera plus de voiture de fonction. Ces réductions permettent une économie annuelle de 36 000 euros par an. ■



Recettes de fonctionnement

- 16,55 % Dotations et participation
- 1,76 % Autres recettes
- 8,65 % Produits des services
- 73,05 % Impôts et taxes



Dépenses de fonctionnement

- 12,58 % Charges diverses
- 23,57 % Charges à caractère général
- 63,85 % Charges de personnel



Proposer des logements accessibles aux Cibouriennes et aux Cibouriens

La position volontariste de la municipalité en matière d'habitat

Les communes littorales, voire rétro-littorales du Pays basque souffrent d'un déficit de logements pour leurs habitants, du fait de la part importante des résidences secondaires. En parallèle, l'offre de locations touristiques, type Air BNB, explose, et ce, de façon non encadrée, dérégulant le secteur marchand de l'hébergement touristique classique. Comment faire face aux dérèglements des marchés locaux de l'immobilier et du secteur touristique marchand ? Comment répondre aux besoins en logement de la population cibourienne ? La ville saisit l'opportunité de ramener du logement en cœur de ville, en faisant évoluer un projet immobilier privé en projet d'intérêt collectif.

Les difficultés concrètes de la population locale pour se loger

La côte basque et rétro-littorale est en zone tendue. Cela signifie que la pression est forte sur le marché du logement à l'année : concrètement, les habitants ont du mal à trouver un logement sur le territoire.

// Des logements rares et chers, entraînant une baisse de la population

Aujourd'hui, sur Ciboure, Saint-Jean-de-Luz et Urrugne, le tarif moyen d'un loyer pour 1 logement à l'année comprenant 2 chambres, 65-70m², est compris entre 800€ et 900€. Quant aux logements T2, ne comprenant qu'une seule chambre, sont très rares, car souvent mis en location touristique.

Ces types de logements sont les plus demandés :

- par les familles : 1 famille sur 3 à Ciboure est monoparentale ; de fait, les loyers ne sont pas soutenables pour les parents qui ont la charge d'un ou deux enfants ;
- par les personnes seules, notamment les seniors, dont le niveau de vie médian est inférieur à 1500€ par mois ; il faut savoir que 39% de la population cibourienne vit seule, parmi elles une majorité de femmes de plus de 65 ans.



Le marché locatif sur Ciboure et l'ensemble de la Côte basque est donc tendu : l'offre est rare, inférieure à la demande, et elle est chère. Il est donc de plus en plus compliqué pour une famille, pour une personne seule, pour des seniors, de se loger sur Ciboure.

La problématique du logement pour les ménages cibouriens se traduit très concrètement par une baisse de la population : **Ciboure a perdu 10% de sa population sur les 6 dernières années.**

Ce marché tendu sur Ciboure fait augmenter la demande en logements dits « sociaux », car elle concerne autant les familles que les personnes seules, en particulier les seniors. Il faut savoir que 80% des personnes vivant à Ciboure sont éligibles à un logement social.

// Une recrudescence des locations saisonnières, premières concurrentes au logement pérenne

En parallèle, une recrudescence des locations saisonnières, type Air BNB, a été constatée sur l'ensemble de la côte basque. Sur Ciboure, 10% du parc entier de logements est constitué de ce type de location, soit 600 logements.



Une pénalité qui grève les finances communales

De plus, la commune est tenue, par la loi solidarité et renouvellement urbain (loi SRU), de disposer d'au moins 25% de logements locatifs sociaux sur son périmètre. Un inventaire est effectué chaque année et transmis en préfecture.

Si la ville n'atteint pas le chiffre des 25%, la collectivité est **déficitaire**, et devient alors redevable d'un prélèvement annuel proportionnel au nombre de logements manquants. Dans ce cas, la collectivité est aussi soumise à « un rythme de rattrapage » défini par l'État pour 3 ans, qui doit lui permettre d'atteindre le taux légal d'ici 2025. Si la commune ne tient pas les objectifs fixés par la préfecture, elle est dite « **carencée** », ce qui signifie qu'elle est tenue de verser à l'État une pénalité, pouvant s'élever au quintuple du prélèvement initial.

C'est également le cas pour la Ville de Ciboure, qui, **sur les trois dernières années, n'a pas tenu ses engagements de production de logement social**. « Cette carence qui s'ajoute à la pénalité que nous devons payer serait très dure à encaisser pour les finances cibouriennes, explique Eneko Aldana-Douat. La précédente municipalité n'a pas tenu ses engagements au regard de la production de logements sociaux, et c'est cette année que nous le paierons si nous ne rectifions pas rapidement le tir. Cette pénalité, c'est autant

d'argent que nous n'injectons pas dans la création de services aux Cibouriennes et aux Cibouriens. »

La nouvelle municipalité s'attache à travailler avec les services de la préfecture pour fixer les prochains objectifs triennaux et répondre à cette obligation légale de production de logements accessibles pour la population locale.

Pour tenir ses objectifs, pour proposer du logement à sa population et pour arrêter les dépenses liées au paiement de la carence au regard de la loi SRU, la nouvelle municipalité s'empare du dossier pour produire des logements en cœur de ville, en zone déjà urbanisée.

La nécessité de consolider le centre urbain pour créer du logement accessible, au pied des commerces et services

Dans une enveloppe foncière contrainte, tout l'enjeu est de pouvoir produire des logements pour la population locale sans grignoter les dernières parcelles naturelles.

À ce titre, les projets de requalification et de consolidation urbaine prennent tout leur sens.

« Nous disposons de peu de foncier disponible sur Ciboure, et nous devons trouver des solutions de logements accessibles pour les jeunes, pour les familles, pour les seniors. Nous ne pouvons pas essayer de construire sur des zones naturelles, mais nous devons plutôt nous attacher à consolider le tissu urbain existant. C'est également dans ce tissu déjà existant que nous serons pertinents à créer du logement : proximité des commerces, des services, des transports... Si nous ne pouvons pas nous étendre, c'est vers l'optimisation du tissu urbain existant que nous devons aller », explique Eneko Aldana-Douat.

La nouvelle municipalité a déjà commencé à avancer sur des dossiers structurants, tels que la zone de l'Encan ou le plan local d'urbanisme. Elle s'empare également de l'opportunité de créer des logements en cœur de ville, au pied des commerces et services.

Logements sur Jean Jaurès : la municipalité saisit l'opportunité pour faire évoluer un projet privé vers un programme d'intérêt collectif

La cession de différents biens immobiliers sur l'entrée de l'avenue Jean Jaurès a dégagé un îlot constructible. La ville a souhaité se positionner sur ce projet, d'origine privé, pour engager un travail avec le porteur de projet, dans le but de produire des logements répondant aux besoins de la population cibourienne.

Quel est le projet de logements sur Jean Jaurès ?

Le projet est de bâtir un immeuble à usage d'habitation et de locaux commerciaux, sur l'avenue Jean Jaurès, entre le croisement de l'avenue François Mitterrand et le garage de contrôle technique. L'ensemble des biens a été acheté par le promoteur immobilier Pichet, en vue de développer une nouvelle offre de logements privés. La municipalité a souhaité faire évoluer ce projet, à l'origine purement privé, en un projet qui réponde aux besoins de logements des Cibouriens.

Comment la ville intervient sur le projet ?

Cette construction allait se faire, avec ou sans la ville, dans la mesure où les biens ont été vendus à un promoteur immobilier ; **la municipalité s'est positionnée, a saisi cette opportunité de créer du logement accessible qui réponde aux besoins des Cibouriens qui n'arrivent pas à se loger.**

« Ces Cibouriens, ce sont des familles, des personnes isolées, des seniors, nous devons trouver une solution pour ces personnes, pour les loger dignement, explique le maire de Ciboure. Notre but est de créer des logements pour les cibouriens, et non de créer de nouveaux appartements vides habités 3 mois l'été. »

En l'absence de plan local d'urbanisme, qui réussirait à imposer des quotas dans les nouvelles constructions, les constructeurs sur Ciboure ne sont contraints que par la loi SRU et les 25% de logements locatifs sociaux qu'elle impose.

Dès le début du mois de juillet, la nouvelle municipalité un dialogue avec les services de l'Etat, l'architecte des bâtiments de France et le promoteur pour augmenter ce quota de 25% de logements accessibles.

« À l'heure actuelle, nous sommes arrivés à négocier le double de ce qui est imposé par la loi SRU, à savoir 50% de logements locatifs sociaux, ce qui est une vraie satisfaction. Et nous continuons les discussions », explique le maire.

Le projet est sur une zone déjà urbanisée, qui n'est pas dans le site patrimonial remarquable, mais qui est en cœur de ville. L'ensemble est situé à 500 mètres de la gare, au croisement des 5 écoles de Ciboure, au pied des commerces, des transports, et des services.

« Nous répondons clairement à la demande de la population : créer du logement accessible, pérenne, en zone urbanisée. Nous ramenons la population cibourienne, les familles, au cœur de ville et redynamisons le centre-ville, donc cela s'inscrit clairement dans l'intérêt collectif de Ciboure ».

Combien de logements seront créés sur l'îlot de Jean Jaurès ?

Ce sont environ une centaine de logements qui seront créés sur cette zone, répartis en T2, T3 et T4, dont 50% seront des logements locatifs sociaux. De plus, des commerces seront installés en rez-de-chaussée.

Travailler avec la population cibourienne sur l'enveloppe architecturale du projet

« Là aussi, nous nous sommes positionnés auprès du constructeur pour associer la population cibourienne au projet architectural. Cela nous tient à cœur et cet exercice n'a pas été souvent effectué, ni sur Ciboure ni ailleurs », insiste Eneko Aldana-Douat. La forme de cette consultation reste à définir. ■

COMMENT PROCÉDER AU CHANGEMENT D'USAGE ?

La CAPB a mis en place une plateforme dédiée au changement d'usage, qui accompagne les propriétaires à chaque étape : taxedesejour.communautaire-paysbasque.fr/CU_paysbasque.

Vous pouvez aussi consulter le site de la CAPB et télécharger le formulaire : www.communautaire-paysbasque.fr/vivre-ici/cadre-de-vie/lhabitat/louer-un-meuble-de-tourisme-ou-une-chambre-au-pays-basque

// Le changement d'usage est obligatoire mais limité à un bien : au-delà d'un bien, comment dois-je procéder ? Au-delà de la mise en location d'un seul bien, les propriétaires ont deux possibilités :

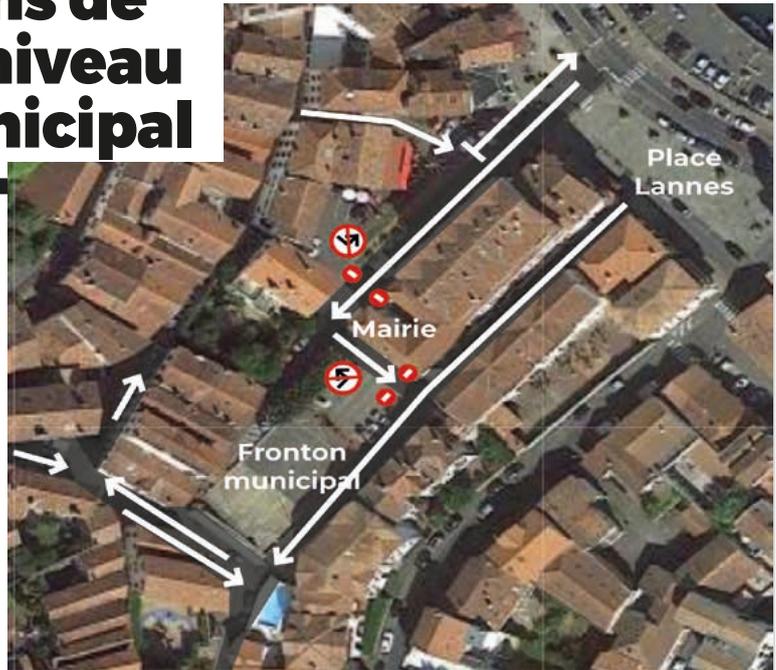
- S'ils souhaitent laisser leurs biens en location « saisonnière », c'est-à-dire une location « de façon répétée pour de courtes durées à une clientèle de passage n'y élisant pas domicile », alors il s'agit d'une activité commerciale. Ils doivent être constitués en personne morale pour procéder de la sorte.
- S'ils souhaitent continuer la location sous la forme juridique de personne physique, ces biens devront être remis sur le parc locatif « pérenne », sous les baux classiques « 3/6/9 ». ■

- **L'encadrement du changement d'usage, un outil communal et communautaire supplémentaire pour remettre du logement dans le circuit de location pérenne**
- Le changement d'usage est la procédure par laquelle un propriétaire d'un bien immobilier, autre que résidence principale, va pouvoir changer l'usage de son logement : de logement d'habitation, il passe au logement touristique, dit « meublé de tourisme ». C'est ce qui permet au propriétaire de logement de pouvoir mettre en location son bien « de façon répétée pour de courtes durées à une clientèle de passage n'y élisant pas domicile ».
- Le 1^{er} janvier 2020, la Communauté d'agglomération Pays Basque a adopté un règlement pour encadrer le changement d'usage des résidences secondaires, tout particulièrement dans les zones tendues, à savoir les villes de la façade littorale voire du rétro-littoral. 24 communes sont concernées, dont Ciboure, sur laquelle le logement est une problématique pour de nombreux foyers.
- En effet, « bien que nécessaire en secteur touristique, l'offre en hébergement ne peut plus se faire au détriment du logement des ménages qui cherchent à se loger au plus près des services et des emplois mais également au détriment des professionnels de l'hébergement touristique, acteurs importants de l'économie locale » (extrait de la délibération communautaire OJ n°30 du 28 septembre 2019).
- Ainsi, la CAPB a délibéré pour limiter ce changement d'usage à 1 par propriétaire. Les propriétaires de résidences secondaires qui souhaitent mettre en location leur bien pour financer son entretien sont ainsi concernés par le changement d'usage. ■

De plus, dans le même sens, la municipalité a décidé, par délibération du 27 juillet 2020, de relever la majoration de la part communale de la cotisation de la taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale : **elle était passée à 40 % en 2018 ; elle passera à 60 % au 1^{er} janvier 2021.** ■

Un nouveau sens de circulation au niveau du fronton municipal

Afin de sécuriser et de fluidifier le trafic devant le fronton municipal et la mairie, un nouveau sens de circulation sera mis en place dès les prochains jours.



« Sur cette petite zone, le sens de circulation manquait clairement de cohérence, explique Peio Dufau, adjoint au maire en charge de l'urbanisme et de la voirie. De plus, avec le Covid, les terrasses des bars et restaurants de cette zone ont été étendues, et la petite rue qui les longe est désormais fermée dès le matin. Avec les services techniques, nous avons donc réfléchi à améliorer le sens de circulation sur cette zone pour éviter les points d'achoppement entre automobilistes. »

Ce qui change

La place Camille Jullian devient en sens unique à partir de l'angle du passage Tobeen, c'est-à-dire à partir de l'office de tourisme et de l'ancien hôtel Bakea). La sortie de la Place

Camille Jullian se fera obligatoirement par la place du fronton, le passage qui longe la mairie, pour rejoindre la rue Ramiro Arrue. Ce passage sera également à sens unique.

Ainsi, depuis la rue Ramiro Arrue, il ne sera pas possible de tourner vers le parking du fronton, ou en direction de la place Camille Jullian.

Pour sortir de la place du fronton, il faudra impérativement emprunter la rue Ramiro Arrue.

Ce qui ne change pas

La rue Ramiro Arrue reste à sens unique. Depuis la rue Ramiro Arrue, il sera possible de rejoindre la rue de la Fontaine par l'arrière du fronton, qui reste à double sens. Le sens de la rue de la Fontaine ne change pas non plus. ■

Nouveaux aménagements entre Urrugne et Socoa, pour piétons et cyclistes



Une nouvelle piste cyclable relie le centre d'Urrugne à Socoa, longeant la D913 ; cet aménagement rejoint ainsi la piste cyclable reliant le rond-point de la D810 au Leclerc d'Urrugne, puis redescend vers les bords de la Nivelle et la Vélodyssée par Camieta, et l'Avenue Gabriel Delaunay puis Zubiburu. C'est donc une boucle cyclable de sept kilomètres qui est désormais offerte de la Nivelle à l'Untxin en passant par la bretelle de Socoa.

En parallèle, la ville a aménagé un cheminement piéton sur la rive cibourienne de l'Untxin, permettant aux promeneurs d'effectuer une boucle piétonne autour de l'Untxin. ■

Social

L'action sociale à Ciboure, soutenue par ses bénévoles et ses donateurs

L'aide alimentaire, un service repris par le centre communal d'action sociale grâce à la mobilisation des bénévoles

A 11h45, quai Ravel, c'est l'effervescence dans le petit local utilisé pour la distribution de l'aide alimentaire, tous les mardis matin. En moins de 30 minutes, la dizaine de bénévoles décharge le camion de la « ramasse », qui revient de la collecte effectuée auprès de la Banque alimentaire à Bayonne dès 9 h le matin, classe et répartit les produits sur les différentes tables.

On retrouve ici les deux Martine, deux bénévoles d'une soixantaine d'années qui s'investissent dans le service, l'une depuis l'automne, l'autre depuis deux ans. On retrouve aussi Diane, 37 ans, qui met à profit son temps pendant une période de chômage pour s'investir dans le bénévolat :

« *j'habite à proximité, et j'ai vu faire, du coup, étant actuellement sans emploi, j'ai décidé de venir donner un coup de main.* » Et Beñat, Rolande, Olivier, Ramuntxo, Patricia, Joël, Wilfried... et toutes ces bonnes volontés bienvenues pour manifester leur solidarité, avec simplicité et naturel.

Tous les mardis, la distribution alimentaire est assurée de 12h30 à 13h30, puis c'est le temps du « debriefing » : « *c'est un temps important : nous partageons nos impressions sur la distribution du jour, notamment sur les quantités de nourriture disponibles* », explique Pauline Pehaut, agent du CCAS en charge de la distribution alimentaire (au moment de la rédaction de cet article).

En effet, depuis le 21 décembre dernier, le centre communal d'action sociale a repris la gestion du service d'aide alimentaire avec le soutien de bénévoles, suite à son arrêt soudain par l'ancienne association gestionnaire.

« *Nous n'avions pas le choix, témoigne Marie-Pauline Ferrier, directrice du CCAS. Le précédent gestionnaire de l'aide alimentaire était une association,*

dont le bureau s'est retiré de la distribution le 20 décembre 2019. Le 21, il y avait une distribution à assurer. Nous l'avons faite, ensemble, avec les bénévoles. »

Ce mardi, la distribution de colis alimentaires est effectuée pour 75 personnes sur Ciboure, représentant 41 foyers : des familles et des personnes seules, majoritairement de 50-60 ans. « *Ce sont des personnes en difficulté, certaines travaillent, mais ne gagnent pas suffisamment pour se loger et se nourrir, explique Marie-Pauline Ferrier. C'est la raison pour laquelle interrompre l'aide alimentaire le 20 décembre n'était pas une option, et grâce au soutien et à la mobilisation des bénévoles, nous avons pu prendre la relève !* »

Le confinement a nécessité d'adapter la distribution et la ramasse effectuée auprès de la Banque alimentaire de Bayonne. Un dispositif sanitaire est maintenu : port du masque, et mise en place d'un système de récupération des colis sur rendez-vous pour éviter les attroupements devant le local. Sept mois se sont écoulés depuis la reprise du service





par le CCAS. Bénéficiaires et bénévoles ont trouvé leur rythme dans cette nouvelle gestion : « une bonne entente, une bonne ambiance... les rapports avec le CCAS sont très positifs », témoigne Martine.

Pour les bénéficiaires, les apports sont multiples, le premier étant la garantie de la continuité du service : pas de fermeture, pas de vacances, le service est ouvert en continu, toute l'année. De plus, la charte du bénévole rappelle les principes

fondateurs de l'aide alimentaire, qui s'adressent tant aux bénévoles qu'aux bénéficiaires : transparence, équité de traitement, soutien et bienveillance. « C'est un travail de qualité qui a été mené par l'équipe du CCAS et par les bénévoles ; il s'est fait dans le dialogue, malgré un contexte difficile. Nous devons désormais le pérenniser et conforter cette structure ainsi mise en place », témoigne Sabrina Berrouet, adjointe au maire en charge des affaires sociales.



Hazkurri laguntza, Gizarte Ekintzako Herriko Zentroak eskuratu duen zerbitzua, nahianten mobilizazioari esker

Iragan 2019ko abenduaren 20an, Ziburuko Gizarte Ekintzako Herriko Zentroak (GEHZ) hazkurri laguntzaren kudeantza berreskuratu du nahianten mobilizazioari esker, lehenagoko elkarte kudeatzaileak utzi ondorioz.

Abantailadunek ekarpen anitzen probetxua dute, lehenbizikoa, zerbitzuaren jarraipenaren bermea izanki: hesterik ez, bakantzarik ez, zerbitzua urte osoan irekia da, gelditu gabe. Gainera, gardentasuna, tratamendurako ekitatea eta onginahia dira zerbitzuaren funtsezko hitzak, nahianten araudian hartuak, berregituraketaren lehenbiziko hilabeteetan plantan ezarriak. "GEHZko taldeak eta nahiantek egin duten kalitatezko lana da; elkarrizketan egin da, testuinguru zaila izanez ere. Orain iraunarazi eta finkatu behar dugu plantan eman den egitura hori", dio Sabrina Berrouet-ek, gizarte-gaien ardura duen auzapezordeak. ■

« Nous l'avons fait ensemble, avec les bénévoles »

Social

Des partenaires solidaires

Parallèlement aux bénévoles de l'aide alimentaire, le CCAS compte également sur le soutien de particuliers, d'associations et de commerces locaux.

La Banque alimentaire de Bayonne est la partenaire privilégiée du service de distribution alimentaire, puisqu'elle en est le principal fournisseur. La Croix-Rouge de Saint-Jean-de-Luz est également partenaire occasionnelle, pour des denrées alimentaires. La boulangerie de la rue Pocalette à Ciboure donne également chaque mardi du pain, de même que la boulangerie luzienne Le fournil Luzien.

Le nouveau commerce installé sur le Quai Ravel, Sardine, a offert, lors de son installation, des produits alimentaires.

La pharmacie Marinela a mis en place une « Boîte d'hygiène solidaire » : les clients de la pharmacie peuvent ainsi acheter un produit de soin ou d'hygiène (brosse à dents, coton, savon, dentifrice, produits solaires, protections féminines, pansements, lotions pour bébés...) et le déposer dans la Boîte. Son contenu est distribué aux cibouriens les plus fragiles.

De façon plus ponctuelle, la Maison Pariès a remis gracieusement au CCAS des sujets en chocolat à l'occasion de Pâques, qui ont pu être offerts aux personnes les plus démunies (bénéficiaires de l'aide alimentaire, sans-abris accueillis dans le cadre du Point accueil jour temporaire, usagers du portage de repas au tarif minimum...).



Cette gourmandise leur a apporté sourire et réconfort, en une période troublée de confinement, qui renforçait les sentiments d'isolement.

De plus, depuis de nombreuses années, des particuliers cibouriens et luziens remettent annuellement, en fonction de leurs capacités du moment, une aide financière au CCAS.

« Cette année nous avons dû faire face à des dépenses imprévues, notamment pour aider notre fille. Mais nous avons à cœur de verser tout de même une petite somme pour montrer notre soutien et notre solidarité envers les personnes en difficulté », témoigne une donatrice anonyme en janvier 2020. ■

BON À SAVOIR

CETTE AIDE OUVRE DROIT À UNE DÉDUCTION FISCALE, TANT POUR LES PARTICULIERS QUE POUR LES ENTREPRISES

En effet, en tant qu'« organisme d'intérêt général ayant un caractère [...] social », le CCAS peut bénéficier de dons en contrepartie desquels le donateur bénéficie de déductions fiscales :

- **Particuliers** : Le don d'un particulier ouvre ainsi droit à une réduction d'impôt de 66% de son montant, dans une limite globale de 20% du revenu imposable.
- **Entreprises** : En tant que mécénat social, les dons effectués aux CCAS, en espèces ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des sociétés, à hauteur de 60% du montant des versements.

Pour en savoir plus, téléchargez la plaquette sur le site internet de la Ville de Ciboure, rubrique Ma Ville > Mon centre social, ou contactez le CCAS : 05 59 47 92 87 ou ccas@mairiedeciboure.com

Bat egiten duten elkarteak

Gainera, ziburuko enpresak eta partikularrak, donibandarrak eta urruñarrak mobilizatzen dira Ziburuko gizarte ekintzaren laguntzeko.

Karia horretara, Pocalette karrikako Océan okindegiak, Fournil Luzien saltegiak, Ravel kaiako Sardines saltegi berriak edo oraino Pariès etxeak gauzen emaitzak egiten dituzte erregulariki edo noiztenka. Berdin, Marinela farmaziak Elkartasun ontzia antolatu du, garbitasun produktuak publiko ahulen esku emanaz. Urruñako Leclerc saltegiak kamioi bat uzten du asteartetan, oinarrizko janarien biltzeko.

Azkenik, Baionako hazkurri bankua ekintza horren partaide nagusia da. ■

L'accueil de loisirs en 2 sites

pour garantir la sécurité sanitaire des enfants

Afin de répondre au mieux aux besoins des familles, l'équipe de l'accueil de loisirs expérimente l'accueil des enfants sur deux zones : les petits sont accueillis sur l'école maternelle Marinela, les plus grands sont accueillis au centre municipal d'animation, à Socoa. Les ados restent accueillis à l'école Aristide Briand, dans leurs locaux dédiés de l'espace jeunes.

Dans chaque structure, deux groupes d'enfants ont été constitués, pour éviter le brassage des enfants et répondre aux règles dictées par l'agence régionale de santé (ARS) et la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS).

De la même façon que pour le dédoublement de la crèche, la ville n'a pas eu à recruter du personnel supplémentaire. L'équipe d'animation, telle que recrutée pour l'été dès les mois de février-mars, a été conservée et répartie sur chaque site. « Nous sommes très satisfaits du résultat, explique Virginie Rousse,

directrice de l'ALSH. Certes, les enfants sont répartis sur deux structures et les règles sanitaires peuvent sembler contraignantes, mais tant les petits que les grands ont su très vite trouver leurs repères et leur rythme. » Les animateurs ont néanmoins eu à cœur de garder le contact, à distance, entre les enfants et les encadrants: des défis intergroupe ou inter-structure sont organisés, comme des contre-la-montre, des concours de dessin, etc., et les adultes font le relai sur la transmission des résultats. Le projet des vacances est commun et se construit sur les deux sites autour des Fables de la Fontaine. Les enfants sont invités à découvrir le monde du cinéma en devenant acteurs, réalisateurs, scénaristes, costumiers de petites vidéos, qui concourent au festival du Ciboure court métrage. ■

LES P'TITS JOBS DU PIJ, C'EST PAR ICI !

Le point info jeunesse de Ciboure met en relation employeurs et chercheurs de « p'tit job ». Etudiants, chercheurs d'emploi, contactent le PIJ pour proposer leurs services pour des missions de garde d'enfant, aide-ménagère, etc. Ils laissent leurs coordonnées et leurs disponibilités.

De leur côté, les employeurs potentiels se rapprochent du PIJ qui les informe sur les démarches à effectuer et les met en relation avec les jeunes.

+ d'infos : 05 59 47 64 98 - pij@mairiedeciboure.com ■

Une crèche dédoublée le temps du déconfinement

Les habitudes ont repris dans les locaux de la crèche municipale Marie Fleuret. Les enfants ont retrouvé leurs espaces, la bibliothécaire revient les mardis pour lire des histoires, et malgré la combinaison sanitaire, c'est un début de retour à la normale !

Suite au confinement, la crèche avait rouvert ses portes, en accueillant 10 enfants, seuil imposé par le législateur. Cependant, rapidement, l'équipe a voulu aller au-delà pour répondre à la demande croissante des familles : « suite au confinement, la plupart des familles s'arrangeait pour ne

pas remettre l'enfant à la crèche, d'autant que les frères et sœurs n'étaient pas tous rentrés à l'école. Mais fin mai, nous avons plus de demandes », témoigne Emilie Puvis-Larguille, éducatrice jeunes enfants à la crèche.

La solution ? utiliser les locaux de La Parenthèse, lieu d'accueil parents-enfants basé sur l'école Marinela : « Notre objectif était d'accompagner familles, tiraillées entre la reprise du travail et la nécessité de faire garder leurs enfants, avec toutes les inquiétudes que cela peut occasionner pour de jeunes parents. Nous avons donc travaillé avec l'agence régionale de santé, la CAF et la PMI pour trouver une solution sécurisée qui réponde aux besoins des familles », explique Sophie Desusclade, directrice de la crèche. En deux jours, toute l'équipe s'est mobilisée pour créer une autre structure, sur l'école Marinela, avec l'appui des services techniques et d'entretien : les tables à langer, les jeux, les activités d'éveil..., pendant que les locaux de Marie Fleuret étaient occupés par les 10 enfants accueillis. « Nous sommes satisfaites de ce travail, et je suis vraiment fière de mon équipe qui a su se mobiliser pour apporter un service public de qualité aux familles » se réjouit Sophie Desusclade. Cet accueil dédoublé s'est effectué pendant deux semaines, du 8 au 19 juin, et il aura permis de tester une configuration Covid pérenne, qui pourra être redéployée si les conditions sanitaires l'exigeaient. ■



ZATO
ZIBURU
GOZATZERAT
SOYONS
LOCAL
CONSOMMONS
SOLIDAIRE

Une campagne de soutien envers les commerçants locaux

La Ville de Ciboure met en place une campagne de soutien envers les commerçants locaux, pour inciter visiteurs et locaux à consommer de façon solidaire, dans leurs commerces de proximité. La ville a réuni également les commerçants le vendredi 31 juillet, afin de leur présenter les différentes mesures de soutien économiques déployées par

la Communauté d'agglomération Pays Basque et la Région Nouvelle-Aquitaine. Le conseil municipal, le 27 juillet dernier, a également voté, en mesure de soutien, une exonération de 6 mois de droits de terrasse pour les bars, cafés et restaurants, et de 3 mois de droits de plaçage pour les commerçants inscrits à l'année sur le marché dominical. ■

Ordinateur, tablette ou smartphone : reprise des stages et ateliers d'initiation pour tous

Des ateliers gratuits de découverte, initiation et perfectionnement de l'utilisation des outils informatiques et numériques (ordinateur, tablette, smartphones) sont à nouveau proposés par la Ville, en partenariat avec le Département, à partir du mois d'octobre 2020. En petits groupes, par niveau, et surtout sans limite d'âge, chaque session comportera 4 séances de 3h (pause conviviale incluse), à raison d'une séance par semaine. Tout le matériel nécessaire sera sur place : ordinateurs, tablettes et connexion internet.

On vient de vous offrir une tablette, un ordinateur portable, un smartphone ? Vous préférez un accompagnement individuel pour une première découverte ?

Une séance plus courte, adaptée à vos besoins et votre rythme peut vous être proposée, sur rendez-vous, ou par mise en relation intergénérationnelle avec les « Petits Jobs du PIJ ».

+ d'infos au 05 59 47 64 98 ■

On veut mieux vous connaître : répondez à l'enquête jeunesse !

Le Point Information Jeunesse de Ciboure souhaite recenser les besoins, problématiques et projets des jeunes de 15 à 34 ans.

Ce questionnaire vise à adapter et étoffer l'offre de services, pour rester au plus près de la réalité quotidienne des jeunes, et les accompagner vers la construction de leur autonomie.

Répondez à l'enquête mise en place par le Point information jeunesse de Ciboure sur le site internet www.mairie-ciboure.fr et renvoyez le questionnaire rempli à pjj@mairiedeciboure.com. Vos données sont anonymes, et elles ne seront conservées que par le point information jeunesse de Ciboure dans le cadre de cette enquête.

+ d'infos au 05 59 47 64 98 ■

Handiplage

// La ville a étendu son dispositif Handiplage sur la plage de Socoa - Untxin : de 20h cinq jours sur sept, l'accueil des personnes handicapées est passé à 36h du lundi au dimanche. Un box de plage, en bois, a été construit, avec des douches accessibles aux personnes à mobilité réduite. ■



CIBOURE AVEC VOUS

Chère Cibourienne, cher Cibourien,

Tout d'abord nous souhaitons remercier tous les électeurs qui ont témoigné leur confiance lors des élections municipales 2020 à la liste CIBOURE AVEC VOUS.

Cette élection a pris un caractère tout à fait particulier, en cause la pandémie qui nous a frappée de plein fouet : jamais plus notre vision de l'avenir ne sera la même et nous espérons que la gestion de la crise, que nous avons portée grâce à l'investissement sans faille de nos agents communaux, vous a permis de la vivre de la meilleure façon possible.

Aujourd'hui, bien que nous ne négligions pas les difficultés à venir, c'est avec espoir que nous pouvons appréhender le futur :

Le sérieux de la gestion de la précédente mandature nous permet :

- d'offrir un espace polyvalent aux cibouriens et aux associations qui ainsi pourront avoir un lieu d'expression qui leur faisait cruellement défaut ;
- la rentrée scolaire de nos enfants est réorganisée et ainsi nous pourrions respecter les préconisations sanitaires ;
- l'offre de logements, problème majeur de notre commune, pourra s'améliorer grâce à la production de 92 logements LS à SOCOA ;
- et enfin la gestion rigoureuse de nos finances communales nous permet d'envisager des dépenses nouvelles avec sérénité.

La crise sanitaire et économique que nous subissons depuis quelques mois et qui n'est hélas pas achevée nécessite la mobilisation de tous. De nouveaux défis nous attendent, de nouveaux projets d'importance vont s'imposer à nous pour nos enfants (établissements scolaires, accueil petite enfance...), nos jeunes (emploi...), nos aînés et personnes seules ou porteuses de handicap et plus largement pour vous tous.

C'est avec intérêt que nous avons entendu la volonté du groupe majoritaire de travailler POUR TOUS et AVEC TOUS.

Notre notion d'engagement d'un élu municipal ne se conditionne pas à une participation majoritaire et soyez assurés que, avec la même détermination, nous remplirons notre rôle d'opposants constructifs et déterminés. ■

Isabelle Dubarbier-Gorostidi

CIBOURE-DEMAIN

Bonjour

Je remercie les Cibouriens(nes) qui ont accordé leur confiance à la liste Ciboure-Demain qui a terminé à une honorable 3^e place. Nous avons défendu durant cette campagne marquée par la pandémie du Covid 19, nos idées de changement dans un pays affaibli et meurtri et surtout aux effets économiques et sanitaires futurs peu rassurants.

Les électeurs ont tranché en faveur d'une nouvelle équipe municipale, plus jeune, avec à sa tête Mr Eneko Aldana-Douat, élu Maire de Ciboure depuis le conseil municipal du 4 Juillet 2020.

J'ai voté pour Mr Eneko Aldana-Douat lors de l'élection du maire, car son programme reprenait une partie de nos idées concernant la gestion de la commune : faire participer les Cibouriens(nes) à la vie communale et être à l'écoute de tous.

Dès le premier conseil municipal, il a confirmé cette promesse et je l'en remercie.

Ciboure-Demain que je représenterai tout au long du mandat est certes dans l'opposition, mais dans une opposition constructive pas systématique avec comme priorité l'intérêt communal, des propositions réalistes et raisonnables et je resterai vigilant sur le devenir de notre ville et l'intérêt de ses habitants. ■

Henri Hirigoyemberry

ENSEMBLE POUR CIBOURE

Madame, Monsieur, Chers Cibouriens,

Je tiens à remercier chaleureusement les Cibouriens qui nous ont permis, par leur vote, d'avoir un élu pour cette mandature afin de continuer notre action politique. Le résultat de cette élection est clair. Nous aurons à cœur comme durant ces 15 années passées, de défendre les intérêts de Ciboure avec détermination et honnêteté.

A l'automne prochain, je passerai le relais à mon colistier et ami Michel Péry. Il a toute ma confiance pour mener à bien cette tâche dans l'opposition. Son parcours professionnel est remarquable : il a débuté dans notre port de pêche, mousse puis matelot, et a poursuivi sa carrière dans la marine marchande sillonnant toutes les mers sur des cargos, dont 25 ans en tant que Commandant.

Il connaît le patrimoine maritime pour lequel il a œuvré localement au sein de l'association Itsas Begia et il a régulièrement commandé le Belem, navire-école emblématique du patrimoine français.

Aujourd'hui, il est fondateur et dirigeant de Neoline, entreprise engagée dans la transition énergétique du transport maritime. Il sera un homme attentif et bienveillant. Avec mes meilleurs sentiments.

Prenez-bien soin de vous ! ■

Dominique Duguet

GROUPE ZIBURU BIZI 2020

Tout d'abord, nous tenons à remercier tous les électeurs qui nous ont témoigné leur soutien et leur confiance le 28 juin dernier.

Désormais, nous ne nous adresserons plus seulement à nos électeurs, mais à l'ensemble de la population cibourienne, que nous avons à cœur de servir avec le plus de respect et de sérieux possible.

Notre volonté est de mettre en place, avec vous et pour vous, des projets, des solutions pour répondre à vos besoins, dans l'enveloppe budgétaire contrainte.

Notre premier objectif sera de créer du logement pérenne pour vous loger vous, loger vos enfants et vos aînés.

La précédente municipalité avait pris du retard quant aux objectifs fixés par la préfecture pour 2017-2018-2019, ce qui risque de faire passer la collectivité de déficitaire à carencée : cela signifierait une majoration de la pénalité pouvant aller jusqu'à 5 fois son montant initial, que la commune devra payer pour son manque de logements par rapport aux 25% imposés par la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain). Nous avons découvert ce fait par le courrier du Préfet le 9 juillet 2020.

En parallèle, nous découvrons que les finances de la collectivité, jusqu'alors correctes, sont désormais passées « dans le rouge » : comme nous le craignons, et nous avons eu l'occasion d'alerter la précédente équipe à multiples reprises, la création de l'espace polyvalent, qui a coûté 2,5 millions d'euros, ne laisse pas les finances indemnes. De plus, à notre arrivée, nous avons eu la surprise désagréable de constater que cet espace n'est finalement pas polyvalent, contrairement à ce qui avait été annoncé : sa classification juridique est très restrictive, et des adaptations seront nécessaires si nous souhaitons ouvrir la salle à des spectacles ou à des associations.

- Premier point : cette salle n'a qu'une destination sportive mais ne dispose ni de vestiaires ni d'équipements sportifs ;
- Deuxième point : de façon dérogatoire, cette salle ne peut recevoir que 2 repas et 2 spectacles de fin d'année. Pour autant, elle n'est pas non plus équipée à cet effet (pas de cuisine, pas de scène, etc).

Notre début de mandat nous met donc clairement face aux problématiques communales, et face à nos responsabilités d'élus, et nous n'en sommes que plus déterminés. Nous ne voulons plus de projet à l'emporte-pièce, nous ne voulons plus faire de politique qui ne réponde pas aux besoins de sa population.

Notre responsabilité d'élus, nous la portons pleinement, à plusieurs niveaux :

- La responsabilité de faire de Ciboure une ville dynamique ;
- La responsabilité de gérer la dépense publique pour répondre à vos besoins, aux besoins collectifs de la population cibourienne.

Nous nous engageons à mettre en place des solutions dès lors qu'elles facilitent le quotidien des Cibouriennes et des Cibouriens.

Nous nous engageons à associer la population locale sur les projets structurants du territoire, tels que la réalisation du plan d'urbanisme local, la création de nouveaux espaces de vie, ou autre axe déterminant pour la ville.

Nous nous engageons à faire de Ciboure une ville où sa population trouve à se loger. La ville a perdu 10% de sa population sur le dernier mandat.

En ce sens, nous avons souhaité saisir cette opportunité de construire du logement en plein cœur de ville. Un article entier est consacré à ce sujet dans le magazine, il ne s'agira pas de redire les choses. Nous voulons néanmoins insister sur cet intérêt collectif que nous voyons à ce projet. Il s'agit pour nous de travailler avec le promoteur et les services de la préfecture pour éviter un projet « tout privé », dans la mesure où nous ne disposons pas de PLU qui impose réglementairement d'intégrer une part de logement accessible dans toute construction nouvelle. Cette négociation, nous la portons avec sincérité, poursuivant notre objectif de ramener la population en cœur de ville et de redynamiser le centre, les commerces locaux, les services de proximité.

Une ville volontariste en matière de logement et en matière d'environnement, une ville qui accompagne ses jeunes, les familles, les personnes seules, une ville culturelle riche et vivante, une ville solidaire... sont autant d'atouts qui permettront à Ciboure de retrouver son dynamisme, et qui donneront envie de rester et de vivre à Ciboure. ■



ZATO
ZIBURU
GOZATZERAT
SOYONS
LOCAL
CONSOMMONS
SOLIDAIRE

